EQUIPES AFGOLF







RÈGLEMENT D'OCTROI DES BOURSES AFGOLF 2026-2027

AFGOLF
ASSOCIATION FRANCOPHONE BELGE DE GOLF

CONTENU

1. Principes et critères généraux

- **1.1 Philosophie du programme**
- **2.2 Importance du réseau de performance**
- **1.3 Conditions d'octroi des bourses**

2.Montants et modalités des bourses

- **2.1 Principe général**
- **2.2 Montants annuels**
- **2.3 Utilisation de la bourse**
- **2.4 Modalités d'attribution**
- **2.5 Modalités de remboursement**
- **2.6 Points importants**

1 INTRODUCTION

1.1 PHILOSOPHIE DU PROGRAMME

L'AFGolf a pour mission de soutenir les meilleurs jeunes golfeurs francophones dans leur développement sportif et personnel.

Dans cette optique, l'AFGolf met en place un système de bourses destiné aux joueurs sélectionnés au sein des groupes Birdie, Eagle U16-U18 et Albatros.

Ce système s'inscrit dans une logique de Développement à Long Terme de l'Athlète (DLTA).

L'objectif n'est pas uniquement de financer des compétitions, mais bien d'investir dans un parcours de progression structuré, individualisé et orienté vers la performance durable.

1.2 IMPORTANCE DU RÉSEAU DE PERFORMANCE

La performance en golf ne repose pas uniquement sur le jeu technique, mais sur un écosystème complet autour du joueur.

Dans ce cadre, l'AFGolf accorde une importance particulière à la mise en place et à l'utilisation d'un réseau de performance structuré, comprenant notamment :

Préparation physique : développement des qualités athlétiques essentielles à la performance et à la prévention des blessures

Préparation mentale : gestion des émotions, concentration, résilience et capacité à performer sous pression

Suivi diététique : optimisation de l'énergie, de la récupération et des habitudes alimentaires

Encadrement médical : prévention, suivi des blessures et accompagnement global de la santé du joueur

Encadrement technique : le développement et l'accompagnement technique du joueur avec son pro en club.

L'accès aux bourses AFGolf s'inscrit donc dans une logique globale où le joueur s'engage à développer et utiliser activement ce réseau, en collaboration avec les encadrants AFGolf.

1.3 CONDITIONS D'OCTROI DES BOURSES

Les bourses sont octroyées sous réserve du respect des conditions suivantes :

a) Compatibilité avec les aides existantes

- Aucune bourse AFGolf ne sera octroyée si une aide équivalente est déjà accordée par la FRBG
- Exception : la bourse « performance » de la FRBG reste cumulable
- Tout renoncement volontaire à une aide FRBG rend inéligible à une bourse AFGolf pour la compétition concernée

b) Conditions liées aux compétitions

Les compétitions doivent :

- Se dérouler **hors Belgique**
- Avoir lieu entre le **1er octobre 2026 et le 13 septembre 2027**
- Ne pas entrer en conflit avec une épreuve du **Fédéral Tour belge**, sauf pour les joueurs classés **top 750 WAGR**
- Répondre aux critères définis au point 2.3

c) Conditions liées aux joueurs

Les joueurs doivent :

- Être membres des groupes **Birdie, Eagle ou Albatros** au moment de la compétition
- Avoir un **dossier complet** (fiche joueur, programme annuel, charte signée)
- Respecter les exigences de présence et d'implication dans le programme AFGolf
- Utiliser les outils de suivi (Excel, Spider, etc.)
- Respecter la **charte AFGolf** (comportement, attitude, image
- Être en ordre administratif et financier vis-à-vis de l'AFGolf

Comme mentionné dans la charte d'engagement, le joueur est **tenu de participer à 80%** du programme hivernal. Dans le cas où cela ne serait pas respecté, la Direction Technique de l'AFGolf se réserve le droit de suspendre/annuler la bourse du joueur en sélection pour le restant de l'année en cours.

d) Image et représentation

Les joueurs bénéficiant d'une bourse représentent l'AFGolf tant au national qu'à l'international.
À ce titre, ils s'engagent à :

- Porter l'uniforme de l'AFGolf en compétition
- Adopter un comportement exemplaire
- Envoyer au minimum une photo en situation de compétition (philippe.pourbaix@afgolf.be)

e) Nature des bourses

Les bourses AFGolf prennent la forme d'un **remboursement de frais réellement engagés**, dans la limite du budget attribué.

Les frais doivent être directement liés :

- À la participation en compétition
- Ou au développement du joueur

f) Procédure

- La demande doit être introduite minimum **5 jours avant la compétition**.
- Les justificatifs doivent être envoyés **avant le 1er novembre 2027**.
- Les paiements seront effectués **à partir du 1er avril 2027**.

g) Principe général

Tous les critères ci-dessus sont cumulatifs
Le non-respect d'un critère peut entrainer le refus de la bourse.

2 MONTANTS ET MODALITÉS DES BOURSES

2.1 PRINCIPE GÉNÉRAL

Les bourses AFGolf sont attribuées sous la forme d'un budget annuel global, défini en fonction du niveau du joueur.
➢ Ce budget est valable pour toute la saison durant laquelle le joueur est sélectionné.

➢ Il peut être utilisé de manière flexible pour :
- Les compétitions
- Le développement du joueur (réseau de performance)

2.2 MONTANTS ANNUELS

Equipe	Filles	Garçons
Birdie	500€	500€
Eagle U16	750€	750€
Eagle U18	1000€	1000€
Albatros	1500€	1500€
WAGR Top 500	2000€	2000€

Le montant correspond au plafond annuel maximum.

2.3 UTILISATION DE LA BOURSE

Le budget peut être utilisé pour deux types de dépenses :

a) Compétitions

Frais couverts :

- Transport
- Hébergement
- Nourriture
- Frais d'inscription au tournoi

Compétitions éligibles :

- Tournois **hors Belgique**
- Calendrier **WAGR** ou **EGA Juniors**

b) Réseau de performance

Frais couverts :

- Préparation physique
- Préparation mentale
- Diététique
- Médical
- Technique

Objectif : Soutenir le développement global du joueur.

2.4 MODALITÉS D'ATTRIBUTION

Le montant dépend :

- Du groupe AFGolf
- Du classement WAGR (le cas échéant)

Information complémentaire : Le classement WAGR pris en compte est celui du début de la période ou du tournoi.

2.5 MODALITÉS DE REMBOURSEMENT

- Le joueur engage ses dépenses
- Il conserve les justificatifs
- Il introduit sa demande

L'AFGolf rembourse dans la limite :
- Du budget annuel
- Des frais réels

Exemple
Budget annuel : 1.500€
- *Dépenses = 1.200€ → remboursement = 1.200€*
- *Dépenses = 1.800€ → remboursement = 1.500€ (plafond)*

2.6 POINTS IMPORTANTS

- Budget annuel et non reportable
- Dépenses **doivent être justifiées (tickets, reçus) et pertinentes**
- L'AFGolf peut refuser certaines dépenses

Ce système de bourses AFGolf repose sur une approche moderne et cohérente du développement du joueur, en ligne avec les principes du Développement à Long Terme de l'Athlète. Il permet d'accompagner les jeunes golfeurs non seulement dans leur participation aux compétitions internationales, mais également dans la structuration de leur environnement de performance.

En offrant un budget annuel flexible, basé sur les besoins réels du joueur, l'AFGolf souhaite responsabiliser les athlètes, optimiser l'utilisation des ressources disponibles et favoriser une progression durable. Cette approche vise à créer les conditions nécessaires à l'émergence de joueurs capables de performer au plus haut niveau sur le long terme, tout en s'alignant sur les standards des fédérations internationales de référence.